

Charles-Quint

Aspects de sa politique impériale

par François DRION du CHAPOIS.

★

Parler de Charles-Quint est toujours une audace. En écrire est une témérité. C'est que, vaste et mouvant tout à la fois, le sujet se dérobe dans l'espace et le temps. Le cerner comme il se doit est une entreprise où les meilleurs échouent. D'autre part, c'est par centaines qu'en plusieurs langues, compilations ou synthèses ont été consacrées à cette grande figure, à ce personnage dont la biographie se confond avec un demi-siècle d'histoire européenne. Sujet redoutable. L'envisager ici dans son entier serait s'égarer pour n'aboutir nulle part. Il nous faudrait analyser l'accession à des couronnes tout ensemble nombreuses et de nature diverse, scruter la politique intérieure du Prince dans chacun de ses Etats. Nous n'échapperions donc pas au devoir d'interroger successivement le Duc ou plutôt le Comte de Bourgogne, le Souverain des Pays-Bas, le Roi de Castille, d'Aragon, de Léon, de Grenade et des Deux-Siciles ; le suzerain du Duc de Milan, l'Empereur d'Allemagne ; après quoi et seulement alors, l'Empereur, le Chef du Saint-Empire. Il nous resterait peut-être à suivre le héros dans ses voyages comme l'a fait Ghislaine de Boom.

Il ne se peut. D'autant que ces démarches ne suffiraient pas. Comment ignorer au même instant le personnage en soi, passer sous silence les qualités et les défauts de l'homme ? Il s'imposerait de contempler l'enfant dans ses jeux, l'adolescent dans ses travaux et ses plaisirs, le pupille de Marguerite d'Autriche, cette *bonne tante et plus que mère*, le fils de Jeanne la Folle, le petits-fils de Maximilien I^{er}, le père de Philippe II, de Maria, de Marguerite de Parme et de Don Juan, le frère d'Isabeau, d'Eléonore, de Marie de Hongrie et de Ferdinand, l'oncle de Maximilien II, le neveu de Catherine d'Aragon. Dans quelles régions inconnues ou trop connues perdriions-nous nos efforts ! De quelles redites, de quels démarquages n'alourdirions-nous pas sans profit notre étude, puis-

qu'aussi bien cette psychanalyse, nous la trouvons dans vingt auteurs.

Or donc une solution : restreindre le propos ; le limiter au seul objet dont l'examen puisse réserver des surprises. A tout le moins des précisions : la politique impériale de Charles. Celle du Chef de la Chrétienté. En un mot celle de l'Empereur.

Cette politique a intrigué force historiens. Que chacun l'ait interprétée au travers de considérations nationales — sinon nationalistes — n'est plus aujourd'hui un secret.

Les Allemands d'hier, encore férus de centralisation bismarckienne, de ce « prussianisme » si opposé au génie comme à la tradition du monde germanique, ont fait de Charles non seulement un Empereur d'Allemagne mais un Empereur allemand ; à peu de chose près un prédécesseur de Guillaume I^{er}. A leurs yeux, Charles-Quint pour espagnol qu'il soit, est avant tout un empereur germanique. Brandi lui-même, si objectif pourtant et si impartial, n'échappe que de justesse à l'envoûtement. C'est néanmoins à lui que l'on doit le plus beau travail d'ensemble sur Charles-Quint. L'hommage que lui rend à cet égard l'historien argentin Ballesteros Beretta (1) est on ne peut plus mérité.

Nos amis espagnols voient en Charles un de leurs rois. Qui plus est, un des leurs. Pour étayer cette affirmation, ils invoquent des arguments qui, à première vue, ne manquent ni de densité, ni de poids. A les entendre, Charles est devenu très tôt un roi espagnol par l'esprit et par le cœur. Que voulait-il ? Sauver la Catholicité, la préserver de toute souillure, en assurer l'expansion jusqu'au rêve universel. Ce dessein grandiose, la catholique, la fidèle, la puissante Espagne en fut tout à la fois

(1) *Figuras imperiales*. Buenos-Aires. Espasa-Calpe.

l'inspiratrice et l'instrument. En un mot la politique impériale s'est confondue avec celle qui faisait la raison d'être des peuples espagnols. Charles est donc un Roi d'Espagne et, *en cette qualité*, l'Empereur. De surcroît, il affectionnait chaque jour davantage ses royaumes ibériques. Il en avait fait sa patrie d'élection. C'est là qu'il vint mourir.

Cette thèse, les historiens espagnols ou hispanisants la défendent avec une vigueur digne à coup sûr d'une plus juste cause. Leur chef de file est Menendez Pidal (2) qui ne ménage pas les coups de boutoirs aux arguments de Brandi (2).

« Parece peligroso, observe spirituellement Antonio Ballesteros Beretta, el intervenir entre tan ardidadas lanzas pero una irresistible atracion nos empuja en medio de la liza. »

En bref, pour ce dernier auteur, Charles de Gand devenu Charles d'Espagne, est avant tout le successeur des Rois Catholiques, le continuateur de leur œuvre, le champion de la politique « aragonaise », d'une reconquista étendue jusqu'à l'Empire méditerranéen de l'Espagne. La Couronne du Saint-Empire est un surcroît honorable.

« Diadema germanica a un lado, corona española al otro » (p. 49).

D'autres enfin reconnaissent que l'Empire de Charles-Quint n'est ni espagnol ni germanique. C'est un empire sui generis, indépendant des nations, représenté par un prince qui défend l'unité spirituelle de la Chrétienté.

Francisco de Cossio n'est pas loin de la vérité quand il écrit :

« Se inician entonces en Europa todos los nacionalismos que, en el fondo, discubren un complejo de inferioridad, y entre todos el representa la unica fuerza universal. En ningun momento Carlo V aspira a engrandecer una Patria, a ensanchar los dominios geographicos, ad adquirir poder que aumente las proporciones de lo circundante; su aspiracion se halla en mantener la fuerza por el spiritu » (3).

Pour les Autrichiens, il va sans dire que Charles est le héros national par excellence. Quant aux Français, ils le tiennent en abomination. Il est le conquérant à l'ambition insatiable, l'ennemi numéro un, le péril, le fléau, le Prince enfin dont l'impérialisme pensa étouffer le royaume capétien.

Moins engagés, les historiens anglais sont généralement plus impartiaux.

Les Belges, nous le savons, répugnent à exploiter les fastes de leur histoire. Dans le cas présent, ils sont par trop discrets. Leurs raisons de manifester une fierté légitime, ils les taisent. Ils les taisaient plutôt, car depuis un quart de siècle ou presque, un historien se préparait à restituer au grand Empereur son véritable aspect. Cet historien, c'est Ghislaine de Boom, en son vivant Conservateur à la Bibliothèque Royale. Ses études sur Marguerite d'Autriche, Marie de Hongrie, Eléonore, Ysabeau, Charles-Quint souverain des Pays-Bas, son ouvrage posthume sur les voyages de l'Empereur, trente ans de travaux d'approche enfin cernent le sujet et attestent l'intention de l'aborder. La mort hélas a privé l'érudition belge de cet ouvrage qu'elle attendait.

*
**

Nous l'avons dit tout à l'heure, notre propos est sans grande prétention. La politique impériale, celle non du Souverain d'un seul Etat, mais du Chef de l'Empire chrétien, de l'Empereur enfin, nous en énoncerons le caractère et la définition. Nous essaierons après cela de justifier l'un et l'autre. Pour ce faire, nous considérerons l'objet de la politique impériale, ses voies et ses moyens dont nous ferons tout de go la synthèse; nous en distinguerons le caractère logique et la marque traditionnelle c'est-à-dire bourguignonne. Enfin nous conclurons dans la mesure où l'Histoire peut se permettre cette liberté.

« Après Charles-Quint, il y aura encore des Empereurs. Il n'y aura plus d'Empereur. »

Cette phrase de Gonzague de Reynold avait frappé Ghislaine de Boom qui ne manque pas de la citer. Elle résume une politique et révèle un comportement.

Tout est là. Charles-Quint est le dernier Empereur, le dernier Chef de la Chrétienté, le dernier successeur de Charlemagne.

Cette Chrétienté, cette Europe, il en hérite par miracle. Il va la défendre sa vie durant. De 1515 à 1555. Pendant les quarante ans de son règne personnel. De son émancipation à son abdication.

(2) Idea imperial de Carlos V. Coll. Austral.

(3) La España imperial. Biblioteca nueva. Madrid.

La défense de l'Empire, tel est le titre d'un double chapitre consacré à la politique impériale par l'historien gallois D.B. Lewis Wyndham : *Charles-Quint Empereur d'Occident*, paru à New-York en 1931 et chez Payot en 1932.

Avant de vêtir la politique impériale d'une définition, empruntons deux passages à ce livre. Que Lewis soit plus écrivain d'histoire qu'historien, il se peut. Plaise à Dieu qu'il trouve des émules.

« La tâche séculière de Charles-Quint, nouvellement élu au trône du Saint-Empire, est d'unir fermement toutes les possessions de son vaste héritage sous une monarchie centrale Hasbourg. Il est peut-être important, avant d'examiner brièvement la façon dont Charles va s'attaquer à cette tâche, d'énoncer à nouveau le principe inspirateur de toutes ses actions, car il ne varie jamais. Ce principe n'est pas offensif mais défensif » (p. 80).

Et de montrer la modération parfois naïve de l'Empereur en maintes circonstances. Notamment après Pavie :

« Il suffit à Charles qui n'abusa jamais d'une victoire de faire valoir ses droits au duché de Bourgogne, le berceau de sa race, pris par les Français cinquante ans auparavant. Il ne désire pas dominer la France, mais assurer son propre empire contre les attaques constantes, et ce n'est pas lui qui provoqua cette longue querelle avec la France dont toute sa vie fut remplie » (p. 82).

On peut dire aussi bien. Il est impossible de mieux dire. D'autant que, nous le verrons bientôt, moins de huit mois après son émancipation (5 janvier 1515) l'Europe est frappée dans ses œuvres vives par l'agression de Marignan. Le règne commence donc sous le coup d'un assaut. C'est ce que l'Histoire écrite en fonction de la grandeur française a coutume d'oublier pudiquement.

Pour définir la politique impériale, rien de tel que de procéder par opposition. De montrer comment des lieux communs pieusement conservés d'une génération à l'autre camouflent la réalité. N'est-ce pas d'ailleurs au point d'impact du contraste que jaillit l'étincelle révélatrice ?

Ce qu'on dit généralement de la politique impériale est simple. Trop simple pour correspondre à l'intégrale vérité.

De 1515 — date de l'émancipation — à 1521 — date de la mort de Chièvres — la politique impériale conduite jusqu'en 1518 par le Grand Chancelier Sauvage, inspirée avant et après cette date par le Premier Chambellan Guillaume de Croy, Seigneur de Chièvres, aurait été une politique vaguement bourguignonne mais dominée par un ferme vouloir de bonne entente avec la France.

A partir de 1521, assure-t-on, l'influence du nouveau Grand Chancelier Mercurino Arborio di Gattinara, nommé en 1518 en remplacement de Sauvage, se substitue à celle de Chièvres qui vient de mourir à Worms. Désormais cette influence ira grandissant, insufflera au Souverain l'idée de monarchie universelle. Elle ne cessera qu'en 1530 avec la vie de Gattinara. Une autre la remplacera qui visera en gros les mêmes objectifs, celle de Nicolas Perrenot, Sire de Granvelle (de 1530 à 1550).

Nous examinons cela de plus près dans un instant. Bornons-nous à préciser avec Ghislaine de Boom (p. 39) que l'influence de Gattinara commence dès 1518, date de la nomination du Grand Chancelier, à « contrebalancer celle de Chièvres ».

Un autre lieu commun à dénoncer ici, c'est celui des fameuses *rivalités*. Pour la plupart des historiens, les trois souverains les plus puissants d'alors, Henry VIII, François I^{er} et Charles-Quint sont trois *rivaux* dont l'ambition est le trait commun.

Après la définition traditionnelle, révélons celle que nous tenons pour vraie.

La politique impériale fut tout ensemble un *effort de maintenance*, un *essai de reconstitution*, un *vouloir d'achèvement*. Ces mots et les idées qu'ils portent, nous tenterons de les justifier.

Quant à la rivalité des trois « Grands », il faut s'entendre sur le sens des termes, car rien n'est plus dangereux qu'un langage imprécis. Qu'il y ait eu rivalité est avéré. L'erreur, c'est de croire à l'identité du mobile. En d'autres termes la nature de ce mobile diffère. Le comportement de Charles est d'un homme qui possède. Celui de François I^{er}, de qui veut acquérir au dam du premier. Celui de Henry VIII, de qui essaie de saisir une occasion.

Voilà donc formulée, sinon établie, la définition de la politique impériale. Le moment est venu d'en déceler l'*objet*. Il est triple. D'abord *conserver*

l'Héritage, ensuite le *reconstituer*, enfin le *parfaire* pour le rendre moins vulnérable, pour en assurer la pérennité.

Conserver l'Héritage. Serait-ce parce que l'Empereur a le sens de la propriété? Un peu sans doute.

Agirait-il par honneur dynastique? En partie, certes.

Dans le fait, avant tout et surtout, Charles a la conscience d'accomplir un devoir, celui de remplir une *mission* : celle de l'Empereur, de Chef de l'Empire chrétien, de Gardien de la Chrétienté. Aussi bien, nous allons le voir, cet Héritage fabuleux, c'est la Chrétienté. La Chrétienté d'alors, c'est l'Europe. Souverain des Pays-Bas, Comte de Bourgogne, Roi de Castille, d'Aragon, de Léon, de Grenade, des Deux Siciles (4), il pose en 1519 sa candidature à la Couronne du Saint-Empire. Cet acte d'énergie, il l'accomplit en dépit d'intrigues favorables à son frère Ferdinand. C'est comme fils aîné de Philippe le Beau qu'il revendique l'honneur de remplir sa mission. C'est par devoir qu'il exerce son droit. Roi romain, Empereur élu, il n'y faillira jamais.

Conserver l'Héritage n'est pas tout. Il convient de le reconstituer dans son intégrité. Entendons par là que Charles veut récupérer le Duché de Bourgogne, conquis et annexé sans autre forme de procès par Louis XI au lendemain de Nancy (1477).

Ce qui pousse Charles à ce vouloir obstiné, serait-ce une ambition de conquérant? Assurément non. Cent faits attestent le contraire et que Charles selon le mot cité de Lewis borne ses soins à une politique défensive. Au vrai, deux considérations l'inspirent. La première est d'ordre sentimental; la seconde est de raison. Charles veut son Duché parce qu'il entend récupérer son bien, un morceau de l'Héritage, enlevé à son aïeule Marie de Bourgogne par l'ennemi de sa Maison. Fort de son droit outragé, il luttera sans merci pour obtenir réparation. En vain, comme chacun sait.

Cet aiguillon sentimental n'est pas seul à déterminer le comportement de l'Empereur. Si Charles tient tant à son Duché c'est que la Géographie et l'Histoire ont fait de la Bourgogne une pièce maîtresse de l'édifice impérial, de l'Empire, de la Chrétienté, en un mot de l'Europe.

Charles est esclave de sa mission d'Empereur chrétien. Pour la remplir honorablement, pour assu-

rer la sécurité, la stabilité de l'Empire, la restitution de la Bourgogne lui est nécessaire. Sans doute ne voit-il pas ces réalités comme aujourd'hui nous les voyons. Les faits versés par quatre siècles au brasin de l'Histoire sont ferments de vérités. Ils font du rôle géographique et traditionnel de la Bourgogne, une évidence ou presque. D'autre part, à étudier de près la formation de l'Europe, on saisit sans peine aujourd'hui le sens des phénomènes médians en général, bourguignons en particulier. Leur importance n'est plus à démontrer. Pour tout historien attentif, ils procèdent d'une force latente qui est l'europpéenne; ils sont à tout prendre des résurgences chroniques d'une réserve sous-jacente.

Attribuer à Charles une si claire vision des faits serait le transporter dans le confort intellectuel de notre temps. A Dieu ne plaise. Ce qu'on peut cependant admettre, c'est une perception partielle et une vague prescience de ces réalités. C'en est assez pour absoudre la politique impériale de toute ambition vulgaire, y reconnaître à tout le moins la trace d'un dessein noble.

Conserver l'Héritage, le reconstituer, la politique impériale ne se borne pas à cela. Cet Héritage, elle tente de le parfaire pour le consolider. Par des conquêtes? Non pas. L'action entreprise à cet égard par l'Empereur est toute de coordination. Assurer l'avenir des Pays-Bas, mettre un peu d'ordre dans les institutions du Saint-Empire, renforcer par un dispositif diplomatique les points d'appui impériaux dans la péninsule italienne, tels en sont les objectifs principaux.

Arrêtons-nous un instant à cette mission impériale qui fait la raison d'être de Charles-Quint. Maintenir, reconstituer, parfaire avons-nous dit. Mais quoi? Le moment est venu d'un bref inventaire. Cet Héritage, en quoi consiste-t-il? En cinq lots :

- Les principautés de l'Etat bourguignon.
- Les principautés héréditaires d'Autriche.
- Les quatre royaumes d'Espagne avec leurs colonies.
- Le Royaume des Deux-Siciles.
- Par tradition le Saint-Empire.

Que cet Héritage se confonde avec l'Europe, en voici les raisons. La première résulte d'un fait,

(4) Il recevra l'investiture de la Couronne de Naples en 1521.

d'une évidence géographique. Jetons un coup d'œil sur la carte de l'Empire. Nous y reconnaissons d'emblée les principales entités de l'ossature européenne : les Pays-Bas, la Franche-Comté, les États rhénans, le Milanais.

La deuxième raison est d'ordre historique : si imparfait soit-il, le Saint-Empire, c'est tout de même l'Europe en perpétuelle velléité de regroupement, l'Europe dans son effort multiséculaire de reconstitution. La troisième raison enfin : Ce Saint-Empire en particulier, et qui plus est l'Empire de Charles dans son ensemble, concrétisent un élément fondamental du composé européen : le particularisme, cet instinct fédéral que l'Europe doit au Monde barbare, autrement dit aux Celtes et aux Germains.

Concluons. Charles-Quint se considère le gardien obligé de cette Chrétienté qu'aujourd'hui nous appelons Europe ; un gardien commis par Dieu à la conservation de l'Héritage.

« Confondre principe dynastique et notion d'Empire, c'était justement pour Charles, découvrir son avenir politique » écrit très justement le Professeur Brandi (p. 87).

Ce principe sera d'ailleurs inclus dans l'enseignement de Gattinara. Nous le retrouvons dans les mémoires du Grand Chancelier, dans ceux de l'Empereur, dans ses cinq testaments. Témoin celui de 1548.

« Charles-Quint, écrit de son côté Ghislaine de Boom (p. 119), ne se souciait pas avant tout, comme d'autres souverains de son époque, d'agrandir le patrimoine de sa Maison, mais de faire respecter son autorité impériale. »

Nous voici arrivés aux voies et moyens, en d'autres mots aux méthodes employées dans le cours de ce règne tourmenté. Nous en observerons les principales manifestations : en politique extérieure ; en matière religieuse ; dans l'emploi de la force ; enfin dans le comportement de l'Empereur.

En politique extérieure, Charles intensifie et développe la méthode habsbourgeoise des alliances matrimoniales inaugurée par son arrière-grand-père Frédéric III.

« Frédéric III, écrit non sans humour Lewis (p. 16), est aussi l'inventeur de cette politique consistant à négocier de brillants mariages pour

» la famille de Habsbourg, ce qui donna naissance à cet épigramme :

« Bella gerant alii, tu, felix Austria, nube.

» Nam quae Mars aliis, dat tibi regna Venus. »

Cette méthode, Charles-Quint la pratiquera plus encore que ses prédécesseurs, ce qui n'est pas peu dire. Remarquons-le en passant, elle ne laisse pas à tout prendre d'être pacifique. Mieux vaut entrer chez le voisin un anneau nuptial au doigt que d'y pénétrer l'épée au poing.

Tel est le premier caractère de la politique impériale : le caractère matrimonial.

Le deuxième, c'est l'*éclectisme*.

Qui n'a entendu parler de cette fameuse monarchie universelle où, selon force auteurs, aspirait Charles-Quint ? Disons-le tout de suite, qu'il ait été par intermittence séduit par ce rêve, personne ne songe à le nier. Un mot seulement avant d'aborder ce sujet qui, à l'égal de tant d'autres, requiert nuances et précisions.

Cette monarchie universelle n'est que la notion d'Empire plus ou moins dilatée ; la notion de l'Empire chrétien ; de l'Empire décentralisé à la façon du Saint-Empire, par union dynastique ou suzeraineté. Point ne s'agit donc pour Charles de constituer à la faveur d'un malaxage politique un Etat unitaire, centralisé selon le procédé capétien. La confusion vient de ceci. Beaucoup d'historiens, les Français faut-il le dire, font erreur en la matière. Les efforts prodigués par Charles dans la politique intérieure de chaque Etat, ils y voient des tentatives de centralisation impériale. Mieux vaudrait y reconnaître un vouloir de renforcement particulier et de coordination générale.

Tel est pourtant le dessein empirique peut-être, à coup sûr permanent de l'Empereur. S'il souhaite donner à son Empire un statut cohérent, rien ne permet d'affirmer qu'il ait voulu mêler les institutions de ses peuples dans le concasseur d'un même régime.

Matrimoniale, éclectique, la politique impériale est encore pragmatique.

Pragmatisme politique d'abord. Pour découvrir ce caractère, il n'est que d'observer les étapes de la politique impériale.

De 1515 à 1518 et même 1521, l'influence de Chièvres prévaut, de plus en plus combattue à

partir de 1518 par celle de Gattinara. Tout compte fait, on pourrait qualifier la politique impériale des six premières années, de neutraliste. Précisons-la d'un mot. Au temps de sa Régence, Marguerite d'Autriche s'est efforcée de continuer la politique de son frère Philippe le Beau. Il s'agissait de ne pas suivre dans toutes ses entreprises l'Empereur d'alors, Maximilien ; d'observer à l'égard de la France une attitude courtoise, mais aussi de parer au danger qui se précisait dans la mesure où s'agitait derechef l'impérialisme capétien. En grand politique, Marguerite d'Autriche a resserré les liens qui unissent les pays de par deçà au peuple britannique, son allié naturel et traditionnel. Elle a négocié pour Charles un mariage anglais. Au contraire de Marguerite, Chièvres penche pour un rapprochement plus intime avec la France.

La chronologie est ici particulièrement révélatrice. Le 1^{er} janvier 1515 meurt le vieux Roi de France Louis II. Le 5 janvier, Charles est émancipé « sur les instances des habitants de nos Provinces, » désireux, écrit Ghislaine de Boom, d'être gouvernés par leur prince naturel ».

L'euphémisme est beau. Il masque à souhait l'entourage du jeune prince — Chièvres en particulier — hostile à la Régente comme il se doit en nos pays.

Docile aux avis de son ancien Gouverneur devenu son premier Chambellan, Charles fait risette à son voisin le nouveau Roi de France, le sémillant François I^{er}. L'autre renchérit. En bref, on fait assaut d'amabilités, de prévenances.

La lune de miel est courte et dur le réveil. Dès septembre 1515, le péril redouté naguère par la sage Marguerite se manifeste. Au vrai, il ne fond pas sur les Pays-Bas. C'est au cœur de l'Europe qu'il va frapper. Les 13 et 14 septembre 1515, coup de tonnerre, François I^{er} a vaincu les Suisses à Marignan et s'est emparé de Milan. Le front européen est rompu. Une brèche y est ouverte. L'édifice impérial est ébranlé. L'Empire chrétien est atteint une fois de plus dans ses œuvres vives.

A partir de ce moment, il faut bien faire belle mine à mauvais jeu. Chièvres y excelle. On peut admettre que, dès lors, ce n'est pas sans une raison majeure. Il n'empêche. La Gouvernante reléguée à ce moment dans une demi-disgrâce mérite bien un prix de prévoyance.

En 1518 meurt le Grand Chancelier Sauvage.

Gattinara lui succède. Une période commence que nous appellerons schématiquement le temps de l'idéalisme impérial.

Qui est Mercurio Arborio di Gattinara ? Un Piémontais de génie amené naguère de Savoie par Marguerite d'Autriche. Il est le type même du légiste érudit de la Renaissance. Fêré de droit romain comme il sied en son temps. Nous l'avons dit, dès 1518, son influence menace celle de Chièvres. L'ancien Gouverneur du Prince est l'homme de la paix à tout prix. A preuve, le traité de Noyon négocié en 1517 et qui prévoit les fiançailles de Charles à la fille de François I^{er}.

On dispute encore sur le point de savoir si, face à un adversaire du gabarit de François I^{er}, Chièvres ne s'est pas fourvoyé. Discussion à tout prendre oiseuse. Les événements ne vont-ils pas se précipiter ?

Le 12 janvier 1519, Maximilien meurt. François I^{er} qui ne doute de rien, pose sa candidature à l'Empire ! Il en sera pour ses frais, c'est bien le cas de le dire.

Le 28 juin 1519, à Francfort, grâce à l'industrie de Marguerite d'Autriche, Charles est élu Roi romain, futur Empereur. Dont coût un million de florins distribué aux scrupuleux Electeurs de l'Empire. Ils sont sept en vertu de la Bulle d'Or de 1356 due à Charles IV, un prince luxembourgeois. L'argent est avancé par Fugger, pour une grande partie sous la garantie du Commerce anversois.

Le 23 octobre 1520, Charles arrivé d'Espagne est couronné à Aix-la-Chapelle. Le voici donc Empereur élu. Il ne sera sacré que le 24 février 1530 à Bologne, l'année où mourront Marguerite d'Autriche et son fidèle Gattinara.

Entretemps, le dit Gattinara a déjà marqué des points au détriment du Grand Chambellan.

Le 12 juillet 1519, quatorze jours après l'élection de Francfort, le Grand Chancelier remet à son maître un mémoire dont Brandi (p. 110) se plaît à citer les premières lignes :

« Sire, puisque Dieu vous a conféré cette grâce » immense de vous élever par-dessus tous les rois » et princes de la Chrétienté, à une puissance que » jusqu'ici n'a possédée que votre prédécesseur » Charlemagne, vous êtes sur la voie de la Monarchie universelle, vous allez réunir la Chrétienté » sous une seule houlette. »

Et de prodiguer des conseils où abondent les réminiscences antiques. Moïse, Titus, Sénèque, Justinien sont tour à tour invoqués. C'est parfait. Gattinara préconisera jusqu'au bout le dessein de sa vie : une politique européenne centrée sur l'Italie, soutenue de gré ou non par le Saint Siège.

« El canceller, écrit Bellesteros Beretta, refleja en sus *Memorias* y correspondencia su temperamento de humanista enamorado del tratado *De Monarchie* del Dante. Su ideario procede de la Edad Media pero no rescoldos de una lueha secular entre el Pontificado y el Imperio. Gattinara es un retardado gibelino que espera la salvacion del mundo, y con preferencia la de Italia su patria, de un Imperio fuerte. Toda su ideologia esta bastada en el principio fundamental de la preponderancia del Imperio. »

Il donnera souvent d'excellents conseils. D'autres trop théoriques. Au demeurant, ce qu'on ne dit jamais ou point assez, c'est que, s'il est de-ci de-là séduit par les desseins grandioses de son Grand Chancelier, Charles est loin d'en suivre docilement tous les avis. Il s'en faut même de beaucoup. On le peut soutenir sans crainte d'erreur, à partir de 1521, date de la mort de Chièvres, Charles pratique une politique personnelle, acceptant ou rejetant à son gré les conseils. Son conflit le plus important avec Gattinara se situe fin 1525 au moment de la préparation du fatal traité de Madrid. La victoire de Pavie où Charles de Lannoy, Vice-Roi de Naples, semble avoir commandé en chef, a mis François I^{er} à merci. Contre l'avis de Gattinara, Charles se range à celui de Lannoy qui fait confiance au Roi prisonnier. On sait la suite et comment François I^{er} reniera sa parole, conservera la Bourgogne et récupérera tout ou quasi, fors l'honneur.

Neutraliste sous Sauvage et Chièvres, idéaliste mais pragmatique sous Gattinara, la politique impériale va entrer dans sa phase dernière. Cette période va de 1530 à 1550. Nous l'appellerons celle du réalisme. Celui qui l'inspire sans réussir toujours à la faire prévaloir, sera le Franc-Comtois Nicolas Perrenot, Sire de Granvelle. Son fils, le futur Cardinal, la continuera pendant les cinq dernières années, les années sombres du règne.

Granvelle est juriste comme l'était Gattinara. Au rebours du grand humaniste, il n'est guère autre chose. D'où, selon l'opinion courante, le réalisme de ses avis.

De cet examen trop bref pour n'être pas superficiel résulte au moins ceci : vraie ou presque dans son ensemble, la définition traditionnelle de la politique impériale requiert dans le détail, des amendements.

Passons sans autres à l'attitude adoptée par l'Empereur en matière de religion. Elle aussi sera pragmatique. Pour la comprendre et la juger à bon escient, il convient de se représenter l'atmosphère de l'époque.

Rappelons-le une fois encore, Charles est né le 24 février 1500. Emancipé le 5 janvier 1515, il est élu Roi romain futur Empereur le 28 juin 1519, Empereur couronné le 23 octobre 1520.

L'Europe vit dans le rayonnement des splendeurs humanistes. Né en 1467, Erasme qui mourra en 1536 — six ans après Marguerite et Gattinara — a écrit l'Eloge de la Folie en 1511, le Nouveau Testament en 1516, les Colloques en 1518. Humanisme et Renaissance prodiguent leurs clartés. L'Europe s'en trouve transfigurée. Hélas, dans ce phénomène où elle se complaît, tout n'est pas sain. C'est que trop vifs ou mal dirigés, certains rayons sont dangereux. Ils brûlent parfois ceux qui s'y exposent à l'étourdie.

Tel est le cas en ce début du XVI^e siècle. Les feux allumés, projetés par les violences de Luther, vont atteindre l'Europe, en grésiller la chair, l'estropier à jamais.

De seize années plus jeune qu'Erasme — il naît en 1483 — Luther mourra en 1546, dix ans après le Prince des Humanistes. C'est en 1517 qu'il se révolte contre Rome. Le 16 juin 1520 — un an après l'élection de Charles (28 juin 1519) —, il est excommunié par Léon X, aux termes de la Bulle : *Exsurge Domine*. Dès 1521 — année de la mort de Chièvres — à Worms il osera résister à l'Empereur.

Se représente-t-on avec assez de précision la surprise, l'ahurissement et bientôt l'indignation, le chagrin pour ne pas dire le désespoir d'un Charles-Quint, de ce Duc et Comte de Bourgogne, de ce Souverain des Pays-Bas, de ce Roi des Espagnes, de cet Empereur enfin devant cette menace soudaine. L'énergie de ses réactions se comprend. Pour lui, Empire et Chrétienté ne font qu'un. Ce sont les deux noms d'un même être. Et cet être, il est là, lui l'Empereur chrétien, pour le défendre. Telle est sa mission, son devoir le plus sacré. Pour l'accomplir, il fera tout, épuisera les ressources de

la diplomatie, de la conciliation, de la tolérance. Il ne se résignera au pis-aller de la force qu'en désespoir de cause. Quand, mâtinée d'afflux politiques, la Réforme sera au moment de déchirer la synthèse médiévale, l'unité de foi dont procède celle de l'Empire, partant celle de la Chrétienté. Nous dirions aujourd'hui, celle de l'Europe.

En attendant, il prend nettement position à la diète de Worms après le discours prononcé par Luther le 18 avril 1521. Ne l'oublions pas, malgré l'excommunication du 16 juin 1520, et sur les instances de Frédéric le Sage, Duc de Saxe, Vicaire de l'Empire entre la mort de Maximilien et son propre avènement, Charles s'est résigné à entendre Luther.

« Vous savez, écrit l'Empereur dans un mémoire » célèbre, que je descends des empereurs très » chrétiens qui ont régné sur la noble nation germanique, des rois catholiques d'Espagne, des » Archiducs d'Autriche, des Ducs de Bourgogne, » qui, tous, jusqu'à la mort, ont été les fils fidèles » de l'Eglise romaine, les défenseurs de la foi catholique, des coutumes sacrées, des décrets et » des usages du service divin, qui m'ont légué tout » cela et dont j'ai jusqu'à présent suivi l'exemple. » Je suis donc résolu à rester fidèle à tout ce qui » a été fixé depuis le Concile de Constance. Il est » clair qu'un frère isolé est dans l'erreur lorsqu'il » contredit l'opinion de toute la Chrétienté, sinon » la Chrétienté se serait trompée durant mille années ou plus. Aussi je suis résolu à engager mes » royaumes, mes possessions, mes amis, mon corps » et mon sang, ma vie et mon âme. Car ce serait » une honte pour vous et pour nous membres de la » noble nation germanique, si de notre temps... et » par notre négligence, la seule apparence de l'hérésie, d'un tort fait à la religion chrétienne, » pénétrait dans le cœur des hommes. Nous avons » entendu hier le discours de Luther et, je vous le » dis, je regrette d'avoir si longtemps tardé à intervenir contre lui. Je ne l'entendrai plus jamais. » Qu'il fasse usage de son sauf-conduit, mais dès » ce jour je le tiendrai pour hérétique notoire et » j'espère que, de votre côté, vous ferez votre » devoir en bons chrétiens. »

Dans le même temps néanmoins, il comprend mieux que personne l'urgente nécessité d'un Concile où l'Eglise réalisera elle-même cette réforme réclamée avec des cris depuis longtemps par les meilleurs des siens.

Ce Concile tant souhaité, Charles ne le verra réuni qu'en 1545, un quart de siècle après la diète dramatique de Worms. C'est que, si Léon X (1513-1522) a été surpris par l'ampleur de la révolte, si Adrien VI (1522-1523) prend sagement son temps et meurt avant d'avoir pu se décider, Clément VII (1523-1534) et après lui Paul III (1534-1549), le Médicis et le Farnèse résisteront autant que faire se pourra. A la vérité, leurs motifs seront différents. Le bien de la religion n'y trouvera pas toujours son compte.

En 1546, devant l'attitude révolutionnaire des Protestants d'Allemagne groupés dans la Ligue de Smalkalde, excités, soutenus il va sans dire, par François I^{er}, l'Empereur se décide à frapper. Ce geste, il n'a pu l'éviter. Ceux qu'il va combattre, ce ne sont plus seulement des hérétiques, mais des rebelles, et qui de plus est des complices de l'Ennemi. Le 24 avril 1547, l'Empereur écrase l'armée protestante à Muhlberg. Jean-Frédéric de Saxe est fait prisonnier. Philippe de Hesse capitulera le 19 juin.

Terminons par ce passage de Lewis. Ces lignes montrent à miracle l'esprit dans lequel Charles-Quint défendait d'un même cœur l'Empire et la Foi.

« En outre, Charles-Quint défendait une société » constituée contre un ennemi à la fois religieux » et politique. Si cette société n'avait pas été » défendue par la force une fois ou deux déjà » avant Charles-Quint, la civilisation européenne » actuelle n'existerait pas. Et comme toute société » civile depuis le commencement du monde a toujours revendiqué le droit de se défendre par la » force, il ne peut exister d'objections raisonnables » pour dénier ce moyen final de défense à cette » société humaine qu'est l'Eglise sur la terre. »

Force nous est bien de nous arrêter. Après ce coup d'œil sur l'aspect religieux de la politique impériale, jetons-en un sur les opérations militaires.

Pragmatisme militaire.

Notre dessein n'est pas de nous engager dans des considérations stratégiques. C'est d'un mot que nous voudrions résumer la situation où se débattent et l'Empire et l'Empereur. Au contraire de ce que les historiens français affirment trop souvent, ce n'est pas le royaume capétien qui est encerclé, mais l'Empire. Autrement dit, le plus encerclé des deux n'est pas celui qu'on pense. Pris entre l'Armée

française et les dignes alliés du Roi Très-Christien — les Protestants d'Allemagne, les Turcs de Soliman, les Arabes algériens du pirate Barberousse — l'Empereur n'a cessé d'être fort empêché.

Cette situation, le Professeur Henri Bernard la décrit en termes excellents :

« Sur la carte, dit-il, la puissance de Charles » paraît écrasante. François I^{er}, a-t-on répété main- » tes fois, est menacé d'encerclement sur toutes » ses frontières. La réalité est tout autre. Pour une » fois, les cartes sont trompeuses. La France qui » forme un bloc homogène est le pays le plus peuplé d'Europe. Sa population est largement supérieure à celle d'Espagne et des domaines autrichiens réunis. Et ces derniers sont bien loin. » François possède l'avantage inestimable des » lignes intérieures. Quant à l'Allemagne, agrégat » de centaines d'Etats grands, moyens, petits et » villes libres, entremêlés comme les éléments d'un » puzzle, on sait combien peu elle se soucie de » l'empereur. Bon nombre de ces Etats sera favorable à François I^{er}. La Diète impériale est » véritable en matière de politique extérieure ; jamais elle n'accordera plus de 20.000 hommes à » Charles-Quint et elle précisera qu'ils ne peuvent être employés que contre l'Islam. Enfin, » comme nous le verrons, le Turc est aux portes » de Vienne et François I^{er} singulier défenseur de » l'Europe, s'alliera à lui contre les catholiques » Habsbourg. En fin de compte, c'est Charles-Quint, le prétendu encercleur, qui sera encerclé. »

A ces judicieuses considérations, ajoutons encore. L'encerclement de la France par l'Empire de Charles-Quint, c'est celui du fort par le faible. Les gens de notre génération ont connu un cas analogue et les mêmes clameurs hypocrites, sous Guillaume II et sous Hitler. Aujourd'hui, c'est l'Empire des Soviets qui se plaint d'être encerclé. Le phénomène se répète donc au gré de l'occasion.

A certain moment, Charles espère inclure l'Angleterre dans l'Empire qu'il destine à son fils. Le 25 juillet 1554 Don Philippe épouse Marie Tudor, fille de Henri VIII et de Catherine d'Aragon. Ce projet grandiose, le Professeur Brandi a-t-il raison d'y voir un nouvel effort d'encerclement ? La cause véritable selon lui, de la passion guerrière qui animera Henri II et les siens ?

Cette interprétation, nous ne pouvons l'admettre. Dans la réalité, Charles-Quint poursuit la réalisa-

tion de deux projets : d'une part, doter l'Empire chrétien — l'Europe en langage d'aujourd'hui — d'une unité décentralisée ; de l'autre, le défendre devant les entreprises toujours renouvelées du Royaume capétien. Si encerclement il y a, le dessein qui inspire cette politique n'est nullement d'étouffer, d'anéantir le royaume de France, mais, selon l'excellente expression de Georges-Henri Dumont, d'en bloquer l'expansion ; disons de contenir les sursauts de son impérialisme. C'est tout autre chose.

Ces précisions rappelées, comment résumer la longue lutte, défensive dans son principe, parfois offensive en stratégie, que Charles a soutenue plus de trente années durant ?

Rappelons ici ce que les historiens ont coutume d'ignorer. L'aventure ne commence pas en 1521 comme on le dit souvent. Elle remonte à 1515, à Marignan, à l'agression perpétrée par François I^{er} contre l'Empire, contre l'Europe, à la conquête de Milan, fief de mouvance impériale. Elu Roi romain futur Empereur en 1520, Charles ne bouge pas. Il ne fait rien pour reprendre cette position-clé du dispositif européen.

A partir de 1521, furieux de n'avoir pu accéder au trône impérial, François I^{er} va multiplier intrigues et coups bas. Charles qui a pourtant d'autres soucis, notamment en Allemagne, est forcé de se préparer au combat. Le Français le devance. Il profite des premiers embarras causés à l'Empereur par le conflit religieux. Il envahit Navarre et Luxembourg. Mal lui en prend. Dans la bagarre qui suit, il perd Tournai (1522).

Depuis ce moment, les opérations se succèdent tant sur le front de la diplomatie que sur celui des armées. Elles seront entrecoupées non de paix véritables, mais de trêves. Il y aura le traité de Madrid en 1525, tout de suite violé par François I^{er}, celui de Cambrai ou Paix des Dames négocié et conclu en 1529 par Marguerite d'Autriche et Louise de Savoie, la Trêve de Nice en 1538, la Paix de Crépy en 1544 ; enfin, après une dernière agression française, celle de Henri II, successeur de François I^{er} mort en 1547, la Trêve de Vaucelles en 1556.

Descendre ici dans le détail des marches, contre-marches, batailles et sièges de toute nature serait inutile. Qu'il nous suffise de schématiser l'action militaire de l'Empereur. Disons que de 1521 à 1555, Charles-Quint se défend aux Pays-Bas, en Italie, en Espagne contre les attaques de son bon

frère François ; qu'il le fait parfois en prenant les devants ; qu'il résiste sur le Danube à Soliman, l'allié du Roi Très Chrétien ; qu'enfin il entreprend deux croisades contre Barberousse, autre allié du Roi : en 1535 l'expédition de Tunis, un succès ; en 1541 celle d'Alger, un échec.

Un autre aspect des méthodes impériales mérite attention. La politique de présence. Charles est un Empereur itinérant. Il apparaît où besoin en est. Il surgit où le danger menace. L'ouvrage posthume de Ghislaine de Boom relate à souhait l'essentiel de ses voyages.

Le jour de son abdication, le 25 octobre 1555, l'Empereur lui-même s'exprime ainsi :

« J'ai fait de fréquents voyages : neuf en Allemagne, six en Espagne, sept en Italie, dix aux Pays-Bas, quatre en France tant en paix qu'en guerre, deux en Angleterre, deux en Afrique, » en tout quarante. »

Quarante voyages en quarante années de règne personnel, cela compte à une époque où entreprendre un grand voyage c'était risquer sa vie.

Ce pragmatisme de la politique impériale, nous en trouvons l'origine dans l'ordre psychologique. Eluder cet aspect du problème serait renoncer à le résoudre. Ce qui domine dans le comportement de Charles, c'est le sens de l'honneur, un souci d'équilibre, une étrange modération. L'Empereur, dont certaine littérature a fait une manière d'ogre, reste toujours en deçà de ce que ferait tout autre Souverain du temps.

Le triomphe de Pavie lui permettrait tout. Malgré l'avis de Gattinara, il ne veut que la restitution de la Bourgogne et, suivant en cela le mauvais conseil de Lannoy, accorde sa confiance au Roi son prisonnier.

« Il ne sied pas à mon honneur, dit-il, de faire la guerre à un roi qui est mon prisonnier et ne peut se défendre (Lewis, p. 56). »

Il s'obstine et s'engage sur cette « voie fatale » — le mot est de Brandi — qui mène au Traité de Madrid (1526).

La victoire a été remportée par Lannoy, Pescara, Bourbon et Leva, le 24 février 1525. Le 10 mars, la nouvelle en parvient à Madrid où se trouve Charles.

« L'empereur, écrit Brandi (p. 219), était avec Gattinara, Goirevo et La Chaulx au moment où

» il reçut les félicitations de Contarini. Tous les ambassadeurs admirèrent son maintien, la manière dont il s'abstint de crier trop haut sa joie et dont il ordonna les cérémonies d'actions de grâce. »

Gattinara le presse, le supplie, l'adjure de prendre des précautions de s'assurer des garanties, d'inclure le cas particulier de la Bourgogne dans un dessein plus général, une politique européenne axée sur l'Italie. Il refuse. A telle enseigne que moins chevaleresque mais plus avisé que son maître, le Grand Chancelier refuse, rappelle Brandi, de sceller le traité « en invoquant son devoir envers l'Empereur ».

En 1544, après la campagne de la Marne, il menace Paris. Comment et pourquoi n'en finit-il pas ? Le manque d'argent, les maladies qui rongent son armée, la défaite de Cérises, tels sont les arguments traditionnels. Ils valent certes. Suffisent-ils à expliquer la précipitation avec quoi Charles signe la Paix de Crépy, au moment où la panique chasse déjà les Parisiens de leur ville ? Maîtrise de soi et modération interviennent à coup sûr.

Modération encore à l'égard des Princes rebelles vaincus à Muhlberg en 1547. Il pardonne à Jean-Frédéric de Saxe, se borne à le priver de son Electorat. Maurice, cousin du traître, devient Electeur de Saxe. Lui-même en 1552, trahira son bienfaiteur et pensera le faire prisonnier. En attendant, Charles fait grâce de la vie et de la captivité perpétuelle à Philippe, landgrave de Hesse, autre félon.

« Nous sommes loin, écrit Ghislaine de Boom (p. 124) des exécutions d'un Louis XI de France, » ou d'un Henri VIII d'Angleterre. »

Dans un ouvrage récent, M. Lucas-Dubreton, généralement assez impartial, affirme avec sérénité que Charles a pratiqué le crime politique. Si nous comprenons bien, l'auteur fait un sort à une vieille accusation. En 1541, Charles aurait fait assassiner sur les rives du Pô, Rincon, l'Ambassadeur de France auprès du Grand Turc, et son compagnon Cesare Fregoroso. Qu'ils aient été massacrés par des soldats impériaux ne fait aucun doute. Que ce fût sur l'ordre de l'Empereur, voilà qui reste à démontrer. « Pour François I^{er}, écrit Brandi, l'affaire » offrait le prétexte attendu. »

Modération, nous n'oserions employer ce mot à propos de la politique religieuse de Charles-Quint

dans les Pays-Bas. Atténuée ça et là dans l'application, elle n'en reste pas moins, au dire du Professeur Halkin, une outrance (p. 112). Les mœurs de l'époque y étaient néanmoins pour beaucoup. Davantage, selon nous, l'illusion d'enrayer le mal encore à ses débuts dans nos principautés. Enfin, on voudra bien se rappeler l'opinion de Lewis, rapportée tout à l'heure.

Nous sommes en 1540. La conduite des Gantois a été abominable. Victimes de meneurs, ils ont à l'envi questionné, torturé, massacré, pillé. Point ne s'agit d'une émeute, mais d'une révolte. En dépit de son énergie, la Reine Gouvernante y a perdu son latin. Il faut sévir. A peine de faiblesse coupable, sinon de suicide politique, Charles ne peut cette fois pardonner. Pirenne, Brandi, Ghislaine de Boom, tous les historiens le reconnaissent.

En 1551, il commet une erreur de jugement : soucieux de laisser après lui un Empire unifié dans la diversité, il impose la candidature de son fils à la Couronne des Romains. C'est déplaire à Ferdinand dont le fils Maximilien brigue non sans raison la même dignité. Pour la première fois un nuage obscurcit l'amitié des deux frères. La diplomatie, l'autorité de Marie de Hongrie le dissipe heureusement. Tout s'arrange par une transaction. Un instant troublée, la confiance renaît entre l'Empereur et le Roi des Romains.

**

Avant de pousser plus avant, essayons d'une synthèse : celle des méthodes par quoi s'est extériorisée la politique impériale.

— L'Empereur cherche à étendre la puissance de sa Maison mais par un moyen pacifique : les mariages. Ils lui sont aussi un moyen de défense.

— Il se débat quarante années durant contre les intrigues de la diplomatie française, les assauts souvent combinés de la France, des Turcs, des Arabes et des Réformés.

— Il veut récupérer Milan et la Bourgogne, deux pierres angulaires de l'édifice européen.

— A l'examen, la politique impériale se révèle éclectique en ce sens qu'elle vise à une monarchie décentralisée, conforme à la tradition et au génie maritime des Européens.

— La politique impériale s'inspire d'un pragmatisme qui transparait partout : dans la politique proprement dite, dans le conflit religieux, en ma-

tière militaire et jusque dans la maîtrise de soi, l'équilibre, la modération de l'Empereur.

**

Reste à distinguer l'*orientation* de la politique impériale. Le peu que nous avons dit des démarches diplomatiques et des opérations militaires ne laisse aucun doute à ce propos : la politique impériale se meut le long d'une voie centrale, jalonnée par les Pays-Bas, la Bourgogne, la Savoie, le Milanais. Disons-le en passant, la politique intérieure se mêle ici à l'autre. Elle interviendra pour renforcer ces positions essentielles.

Les Pays-Bas. C'est là que débute, nominale-ment en 1506, effectivement en 1515, la politique du jeune Prince, Duc de Bourgogne privé de son Duché, Comte de Bourgogne farouche gardien de son Comté, Duc de Brabant, de Limbourg, de Luxembourg, Comte de Flandre, d'Artois, de Hainaut, de Namur, de Hollande, etc.

C'est là aussi que finit en 1555 la politique du grand Empereur prématurément vieilli, découragé par les revers.

C'est là qu'elle s'alimente, tout au moins en grande partie. Avec l'Espagne certes, dont les navires apportent l'or des Amériques, ce sont les Pays-Bas qui supportent les frais de la politique impériale et de surcroît ceux de la Cour.

C'est aux Pays-Bas que la politique s'affirme. Songeons à ces quarante-neuf années de règne, dont quarante de règne personnel. Un mot de l'enfance et de l'éducation. Les premières années se passent sous la haute surveillance de la marraine, Marguerite d'York. Après elle et jusqu'en 1515, date de son émancipation. Charles aura pour guides sa « bonne tante et plus que mère » Marguerite d'Autriche, Chièvres, Adrien Florizoon d'Utrecht le futur Adrien VI. C'est plus qu'il n'en faut pour préparer la carrière d'un grand Prince.

Charles est aux Pays-Bas de 1520 à 1522 ; en 1531 ; en 1540. De 1544 à 1555, il y séjourne de façon pratiquement continue.

Nous n'oublions pas que, soucieux d'instaurer en Europe une paix durable, il songe en 1540 à unir sa fille Maria au Duc d'Orléans, second fils de François I^{er}. Le jeune couple recevrait les Pays-Bas et la Bourgogne. Lui-même renoncerait à la Bourgogne en faveur des jeunes Princes. François I^{er}, lui, renoncerait à Milan. Ce projet tend donc à la

constitution d'un grand Etat burgondo-flamand. En le concevant, Charles rêve une fois de plus à renforcer la défense de la Chrétienté par une paix définitive.

C'est encore aux Pays-Bas que se *parfait* la politique impériale. Faute d'avoir pu créer ce grand royaume médian, l'Empereur consolide la généralité des Pays de par deçà.

Il convient ici de jeter un regard en arrière. S'il est une chose que l'on oublie toujours dans l'histoire des Belges, c'est bien la politique de Saint-Trond. Nous entendons par là cette réconciliation burgondo-liégeoise réalisée dès 1518 par les traités de Saint-Trond.

De ces traités trop souvent ignorés, conclus par Marguerite d'Autriche avec Erard de la Marck, est née une véritable association économique et politique de l'Etat bourguignon avec Liège. Ils constituent un point culminant de notre histoire. Le futur Empereur obtient notamment le droit de construire des forteresses sur territoire liégeois. Il pourra de la sorte barrer la trouée de la Sambre, voie déjà traditionnelle des invasions françaises.

Dans le même temps une association analogue est conclue avec la ville impériale mais franche d'Aix-la-Chapelle. Le Professeur Lejeune de l'Université de Liège a rappelé ces faits dans un ouvrage lumineux et bienfaisant (5) :

« ... là où la force brutale de Charles le Téméraire avait échoué, conclut M. Lejeune, la diplomatie de Charles-Quint devait réussir. Excédé de l'attitude de François I^{er} à son égard, Erard de la Marck, rompant avec la neutralité proclamée en 1492, vend l'alliance de sa famille et celle de son pays au jeune Prince des Pays-Bas. (Traité de Saint-Trond 1518.)

C'est la Gouvernante des Pays-Bas, la grande Marguerite d'Autriche qui négocie et conclut en 1529 la Paix de Cambrai.

En 1531, l'Empereur confie nos principautés à sa sœur, la Reine douairière de Hongrie. Il institue les trois conseils collatéraux.

En 1543, l'Empereur règle par la force sinon par la persuasion l'affaire de Clèves, celle de Gueldre, celle enfin de Cambrai, organes toujours menacés par les virus des intrigues françaises.

Tout cela est peu au prix du reste. Ce sont les années 1548 et 1549 qui porteront le meilleur sceau de la politique impériale aux Pays-Bas.

En 1548, la Transaction d'Augsbourg crée le Cercle de Bourgogne. Si l'on songe aux traités de Saint-Trond en vigueur depuis trente ans, il n'est pas interdit de voir dans la politique impériale de 1548 une préfiguration du Royaume des Pays-Bas, de l'Union Belgo-Luxembourgeoise, enfin de Benelux.

En 1549, la Pragmatique Sanction dote les principautés de par deçà et les royaumes d'Espagne d'un même système successoral. Ce faisant, Charles associe par une union dynastique nos principautés aux royaumes espagnols. A ce propos, des rancunes, justes dans leur principe, romantiques dans leurs déviations, à l'égard du malencontreux Philippe II, égarent souvent l'esprit des Belges. Retenons d'abord que Philippe II était notre Souverain ; que notre grande révolution du XVI^e siècle fut, selon le mot de M. van der Essen, un phénomène d'ordre intérieur, non une guerre contre l'Espagne. Point n'est superflu de le constater, cette association belgo-espagnole nous a permis comme à l'Espagne de survivre en tant que peuple indépendant. La suite des événements le montre à suffisance. Sans les Pays-Bas, l'Espagne eût succombé sous les coups de l'impérialisme français. Sans l'Espagne, les Pays-Bas auraient été intégralement conquis.

Or donc, notre vie nationale, notre existence, nous la devons en premier lieu à Charles-Quint, le plus grand de nos Souverains depuis Charlemagne.

Enfin, c'est aux Pays-Bas que Charles donne à son renoncement la forme la plus solennelle. Le 25 octobre 1555, au milieu de sa Cour, en son Palais de Bruxelles, il abdique la Souveraineté des Pays-Bas. Il cède alors à une émotion compréhensible.

« Si je me laisse aller aux pleurs, Messieurs, ne pensez pas que ce soit à cause de la souveraineté dont je me dépouille en ce moment. C'est parce que je suis obligé de quitter le pays de ma naissance et de dire adieu à des vassaux tels que ceux que j'avais ici » (Lewis, p. 255).

*
**

Après la défense des Pays-Bas, le renforcement de leur statut par la création du Cercle de Bourgogne, la garantie de leur avenir par la Pragmatique

(5) L. Lejeune. Pays sans frontière, p. 39. Edit. Charles Des-sart.

tique Sanction, c'est au sauvetage du Milanais que s'obstine la politique impériale. Nous l'avons dit, en 1515, la défaite de Marignan, l'occupation de Milan par les Français a ouvert une brèche dans le dispositif européen. Le vainqueur a imposé aux Etats suisses la Paix perpétuelle. Ce traité sauve l'indépendance des Cantons, mais compromet pour des siècles la sécurité de l'Europe.

Devenu Empereur, Charles se doit de reprendre Milan, ce fief de mouvance impériale, géographiquement une position-clé de l'Empire. Cette position, vingt-deux années de lutte attestent l'importance qu'y attachait très justement le Chef de la Chrétienté.

Les Pays-Bas, le Milanais. Entre ces deux forteresses de l'Europe, il en est à défendre, à protéger, à reconquérir. Maximilien a naguère libéré le Comté de Bourgogne. La diplomatie de Charles parvient à le neutraliser. La Provence, legs de l'Empire lothairien et du Royaume d'Arles, a été annexée en 1486 par Charles VIII. L'Empereur essaiera en vain de la rendre à l'Europe. La Savoie vit sous une perpétuelle menace. L'Empereur en sera tout ensemble le protecteur et l'allié.

Enfin, il y a le Duché de Bourgogne, cette pièce essentielle de l'Europe, enlevée à Marie de Bourgogne par la rapacité de Louis XI. Cette Bourgogne, Charles y tient par honneur dynastique. Par tradition aussi. Par respect d'une continuité. Après le désastre de Nancy, son grand-père Maximilien a sauvé, nous venons de le dire, la Franche-Comté. En dépit de ses efforts, il n'a pu reprendre le Duché au ravisseur. Plus tard, — Luc Hommel vient de le rappeler brillamment — l'habileté de Philippe le Beau croit réussir où échouèrent les armes. Notre Souverain pense marier le futur Charles-Quint à la petite Claude de France, fille de Louis XII. Ce sont les traités de Lyon du 10 août 1501 et de Blois du 22 septembre 1504. Claude recevra notamment le Duché de Bourgogne. Hélas, ce beau projet n'aura pas de suite. Et Philippe le Beau, ce grand prince, meurt en 1506.

Ce que Maximilien n'a pu obtenir par les armes, ce que l'intelligente diplomatie de Philippe le Beau a manqué de justesse, Charles ne l'obtiendra ni par la force ni par la négociation.

Répetons-nous. Après Pavie, son esprit chevaleresque compromet ses meilleures chances, les nôtres, celles de l'Europe.

Nous n'exagérons rien. Si Charles tient tant à la Bourgogne, l'honneur dynastique n'est pas seul en cause. Charles pressent, devine que la Bourgogne, c'est le microcosme de l'Empire; que c'est l'Europe dans ce qu'elle a de plus intime, de plus européen. Encore un coup, s'il ne peut apercevoir la vérité européenne comme aujourd'hui nous la voyons, il en a, croyons-nous, la prescience.

*
**

Pays-Bas, les deux Bourgognes, la Savoie, la Provence, Milan. Mais alors l'Espagne ?

Au début de cette étude, nous avons rapporté l'opinion des historiens espagnols et hispanisants. Les uns et les autres parlent volontiers de « l'Empire espagnol » sans le définir pour autant. Certains ne sont pas loin d'y inclure l'Europe puisqu'aussi bien, pour eux, Charles est avant tout un Roi d'Espagne. Il en est heureusement de plus réalistes et qui distinguent deux Empires, le premier espagnol né de la politique aragonaise, le second germanique. C'est déjà mieux, mais dans le prétendu « Empire espagnol », ils comprennent les Pays-Bas et la Franche-Comté ! (Ballesteros Beretta).

Les derniers enfin, comme Francisco de Cossio, voient dans l'Empire de Charles une entité propre, de conception spirituelle, indépendante des peuples qui en sont les éléments.

Ces avis, il n'est pas inutile de se les rappeler ici. Rechercher sans en tenir compte l'orientation de la politique impériale, serait faillir à l'objectivité.

Rapportons encore une affirmation étrange du Professeur Brandi (p. 6) selon quoi l'Empereur « déplaçait l'axe de l'Empire dans la direction Madrid-Rome ».

» ... Son idée d'Empire s'appuyait donc sur » l'Espagne... »

Cette interprétation, nous ne pouvons l'admettre. Elle trahit d'ailleurs une confusion de mots, tout au moins dans la première phrase. L'éminent historien parle d'un axe Madrid-Rome. Au temps où il en écrivait, la mode était aux axes. On usait de ce mot à tort et à travers, souvent pour désigner une alliance, ou une conformité de politique. Point ne s'agit de cela ici, mais d'une orientation, d'un objectif constant. Au surplus, Brandi confond, croyons-nous, la fin et les moyens.

Disons donc ce que l'Espagne, selon nous, représente pour l'Empereur. Sa place d'armes, l'en-

droit bien protégé où il recrute ses meilleurs soldats, où il exerce ses plus belles armées, où il trouve ses plus grands capitaines. Une pourvoyeuse d'or aussi, ce qui n'était pas à dédaigner. C'est aussi l'endroit — et là Brandi a raison — d'où il peut le plus facilement surveiller et défendre l'Italie.

Est-il besoin de conclure ? N'est-ce pas à tout prendre revenir à notre définition de la politique impériale ? Maintenir l'Héritage, le reconstituer, le parfaire. Tout au long de son règne, l'Empereur se défend. S'il attaque, ce n'est jamais que pour prévenir une agression. Ennemis de l'extérieur, rebelles, il lui faut tout combattre. Loin d'encercler l'adversaire, c'est lui qui l'est sans pouvoir manœuvrer par les lignes intérieures. Sa prétendue puissance ne lui permettra jamais d'accomplir son vœu le plus cher : récupérer la Bourgogne. La restituer à l'Empire chrétien pour le consolider. Au contraire, c'est l'Empire qui, en 1555, sort amoindri de la lutte.

Son Empire n'est pas plus espagnol ou allemand qu'il n'est flamand, brabançon, luxembourgeois. Il est plus que cela : cet Empire c'est la Chrétienté. Pour nous, l'Europe et ses prolongements d'outremer. S'il porte en soi un principe d'universalité spirituelle, il en recèle un autre : de diversité temporelle. Cet Empire dont il poursuit l'achèvement, cet Empire dont il rêve, c'est une union personnelle mieux servie par des institutions harmonieusement coordonnées. Son système, une manière de fédéralisme organisé sans être centralisé, décentralisé sans être anarchique ; un fédéralisme dont le concept se confond avec un élément essentiel du composé européen : le particularisme ; un fédéralisme enfin qui est l'antithèse d'un royaume centralisé à la mode capétienne.

Souverain et homme, Charles est le modèle des princes. La verve, le génie de Rabelais, les vociférations, la rancune de cent et un écrivains ne justifieront jamais la qualification de médiocrité dont ils affublent sa mémoire.

Edward Armstrong écrivait en 1910 (6) :

« ... Such a man, then, was Charles V ; if not a » highly dramatic personality, yet by no means a » lay figure, nor even the inevitable stage king. He » was not quite a great man, nor quite a good man, » but, all deductions made, an honourable Chris- » tian gentleman, striving, in spite of physical » defects, moral temptations and political impossi- » bilities, to do his duty in that state of life to

» which an unkind Providence had called him. » It was not his fault if — to alter a single word » of Morison's conclusion — « all was a good » deal better meant than he could do it ».

Si favorable qu'elle soit, cette appréciation reste, selon nous, très en deçà de la réalité. Depuis cinquante ans d'innombrables travaux ont permis de restituer à la mémoire de Charles la plénitude de sa grandeur. Oui, Charles-Quint a été un « honorable gentleman », mais bien davantage : un miracle d'équilibre psychologique, d'intelligence, de courage, d'imagination créatrice, de réalisme, de persévérance. A l'appui de cette opinion, aujourd'hui partagée par beaucoup, nous n'invoquerons qu'un témoignage. Celui d'un historien français. Dans un livre écrit à la gloire de François I^{er} (7), le Duc de Lévis-Mirepoix s'exprime ainsi au sujet de Charles-Quint :

« Si l'on songe qu'au lieu d'être écrasé par une » telle ascendance, il réunissait en lui, dans toute » leur force, les qualités de ses plus remarquables » aïeux, on ne s'étonnera pas qu'il eût quelque » ambition d'en essayer l'emploi. On a parlé d'une » santé délicate qui aurait mal servi son indompta- » ble énergie. Que n'eût-il pas fait avec une santé » meilleure, ce prince qui porta cinquante ans la » moitié d'un monde sur ses épaules ! »

L'Histoire suit un cours inexorable. Il est vain de le vouloir remonter même en pensée. Comme l'a dit en substance le plus grand historien de notre temps : si les Bourgognes n'ont jamais pu se réaliser, la Bourgogne elle survit au titre de concept.

« La Bourgogne, écrit encore Gonzague de » Reynold (8), correspond au système central de » la circulation européenne, ce grand distributeur » des échanges et des influences. Elle a donc un » sens matériel et un sens spirituel. Elle peut se » définir : l'Europe médiane. »

Ce concept bourguignon ou médian, on peut sans hérésie le dilater jusqu'à l'idée européenne.

C'est bien ce qu'à son insu — nous y insistons — disait l'Empereur quand, s'adressant à son fils, dans son testament de 1548, il écrivait :

« Nos prétentions sur le Duché de Bourgogne, » notre patrie... »

(6) The Emperor Charles V. Macmillan & Co., Ltd., London.

(7) François I^{er}. Les Editions de France, Paris.

(8) La Formation de l'Europe. Le Monde Barbare. Les Ger- mains, p. 190.